



Dans le cadre de sa compétence déplacements, l'Agglomération d'Agen (AA) vous conduit au quotidien dans une démarche de mobilité durable.

L'AA est l'autorité organisatrice des transports sur son territoire.

A ce titre, elle définit une politique globale de modes de déplacements complémentaires et équilibrés, adaptés aux habitudes des habitants de son Agglomération.

L'AA développe une politique globale des transports collectifs, fixe la tarification et le contenu du service public de transports et décide notamment des investissements à réaliser.

L'Agglomération d'Agen (AA) a confié à l'entreprise **Keolis Agen** (filiale groupe Keolis) l'exploitation du réseau urbain Transbus tandis que l'exploitation du réseau périurbain est assuré par **des autocaristes privés affrétés** (Cars Pascal, Transport Riviere...)

Un réseau qui favorise les liens entre les communes de la AA : Depuis la mise en place du réseau de transport en public Transbus, l'ensemble des habitants de l'agglomération bénéficie

des mêmes services aux mêmes prix.

[Pour votre premier abonnement ou pour un renouvellement](#)